



**Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de la  
Paroisse de Sainte-Hénédine**

29 juillet 2019

À cette séance extraordinaire, tenue au Centre Municipal le 29 juillet 2019, étaient présents les membres du conseil suivants : Mesdames Rabia Louchini, Danielle Roy, Messieurs Clermont Maranda, Réjean Deblois, Jean-François Nadeau et Pascal Laverdière sous la présidence de Monsieur Michel Duval, maire. Aussi présent M. Yvon Marcoux, directeur général secrétaire-trésorier. L'assemblée débute. Il est dix-neuf heures trente (19h30).

130-19

**Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt pour contribution de la municipalité à l'agrandissement de l'école La Découverte.**

Avis de motion est donné par Clermont Maranda qu'à une séance subséquente sera présenté pour adoption un règlement visant l'emprunt d'une somme de 225 723,13 \$ représentant notre participation financière au projet d'agrandissement de l'école La Découverte. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

131-19

**Acceptation offre du MTMDET**

CONSIDÉRANT la correspondance reçue;

CONSIDÉRANT le contrat de déneigement en vigueur;

Il est proposé par Rabia Louchini, appuyé par Pascal Laverdière et résolu unanimement

Que le conseil municipal de Sainte-Hénédine accepte l'offre de compensation faite par le MTMDET pour les travaux de déneigement de l'hiver 2018-2019, ayant été un hiver exceptionnel et hâtif, et autorise le directeur général secrétaire-trésorier à signer le document reçu à cette fin.

Le conseil autorise également la remise à l'entrepreneur en déneigement d'une portion de ce montant selon la recommandation formulée par le directeur général secrétaire trésorier et les dispositions du contrat en vigueur.

132-19

**Offre pour achat terrain lot 4 980 036**

CONSIDÉRANT les discussions tenues avec le propriétaire du lot 4 980 036;

CONSIDÉRANT l'étude du dossier et la recommandation formulée par le directeur général secrétaire-trésorier selon les arguments présentés au conseil;

CONSIDÉRANT que ledit terrain sera une réserve foncière tant que les différents scénarios ne seront pas évalués par la municipalité;

Il est proposé par Clermont Maranda, appuyé par Jean-François Nadeau, Rabia Louchini, Danielle Roy et Pascal Laverdière sous division de Réjean Deblois

Que le conseil municipal de Sainte-Hénédine autorise une offre pour le lot 4 980 036 au montant de 100 000 \$ plus les taxes applicables, valide jusqu'au 15 septembre 2019, et mandate le bureau de Roger Plante et associé à préparer l'acte notarié à cette fin. Le maire et le directeur général secrétaire trésorier sont autorisés à signer l'acte pour et au nom de la municipalité.

Le tout sera financé par le surplus accumulé non-réservé de la municipalité.

**Levée de la séance**

Il est proposé par Jean-François Nadeau que la séance soit levée.

Il est vingt et une heures vingt-deux (21h22).

« Je, Michel Duval, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Michel Duval,  
Maire

Yvon Marcoux,  
Dir. gén. & sec.-trés